

**Syndicat Intercommunal pour le
Ramassage et le Traitement des
Ordures Ménagères
de la Vallée de la Grosne
(SIRTOM DE LA VALLEE
DE LA GROSNE)**

**Rapport de présentation du Débat
d'Orientation Budgétaire.**

Exercice 2017

**Présenté conformément à l'article L.2312-1
Du Code Général des Collectivités Territoriales**

SOMMAIRE

1) Structure et présentation du service	3
1.1) Organisation administrative du service	3
1.2) Population desservie.....	3
1.3) Prestations assurées dans le cadre du service.....	3
1.4) Mode de gestion du service.....	4
1.5) Tableau des effectifs (01/03/2017) :	4
2) Orientations budgétaires 2017.....	6
2.1) Résultats prévisionnels 2016.....	6
2.2) Propositions des charges et produits d'investissement 2017	6
2.2.1) Réhabilitation des déchèteries :	6
2.2.2) Autres investissements :	7
2.2.3) Recettes investissements :	8
2.2.4) Remboursements d'emprunts / emprunts nouveaux / autofinancement :	8
2.3) Propositions des charges et produits de fonctionnement 2017	8
2.3.1) Charges de traitement / tri des déchets ménagers et assimilés :.....	8
2.3.2) Charges de structures (hors traitement / tri) :.....	9
2.3.3) Evolutions des dépenses des effectifs :	10
2.3.4) Opération ZDZG / PLP DMA :	11
2.3.5) Charges financières / Autres dépenses :	12
2.3.6) Recettes de fonctionnement / participations:	12
2.3.7) Autres recettes de fonctionnement:	12
2.4) Engagements pluriannuels	13
3) Etat de la dette	13

1) Structure et présentation du service

1.1) Organisation administrative du service

Le SIRTOM de la Vallée de la Grosne est un syndicat mixte fermé composé de 2 Communautés de communes. Il est chargé de la gestion des déchets ménagers et assimilés sur les 60 communes du territoire.

Le Conseil syndical du SIRTOM de la Vallée de la Grosne est composé de 120 délégués titulaires, et 60 délégués suppléants. Le Bureau est composé comme suit : 1 Président, 3 Vice-Présidents et 13 membres.

1.2) Population desservie

La population du territoire du SIRTOM de la Vallée de la Grosne, au 1^{er} janvier 2017, est de 21 614 habitants (population municipale) / 22 552 habitants (population totale) (*données INSEE 01/01/2017*). Au 1^{er} janvier 2017, 14 communes supplémentaires intègrent le périmètre de service du SIRTOM, soit une augmentation de la population de 8 %.

1.3) Prestations assurées dans le cadre du service

Le SIRTOM de la Vallée de la Grosne gère 5 déchèteries (Cluny, La Guiche, Salornay-sur-Guye, Tramayes, Trambly) et plus de 200 colonnes de Points d'apport volontaire.

L'organisation des collectes se décompose en :

- 14 tournées hebdomadaires de collecte de déchets ménagers : collecte une fois par semaine (C1) (CLUNY centre historique : collecte deux fois par semaine (C2)),
- 12 tournées de collecte sélective : collecte une semaine sur deux (C0.5) (CLUNY centre historique en C1).

Le SIRTOM de la Vallée de la Grosne organise pratiquement l'ensemble des services de la gestion des déchets sur son territoire en régie, à savoir la collecte des ordures ménagères, des déchets recyclables en points d'apport volontaire, en porte à porte ou en déchèterie ainsi que le transport de ces déchets jusqu'à leur site de traitement. Les tris et traitements des déchets collectés sur le territoire, ainsi que la collecte du verre et du papier sont gérés par le SYTRAIVAL, qui est un syndicat mixte de traitement basé à VILLEFRANCHE-sur-SAONE et auquel le SIRTOM adhère depuis le 1^{er} janvier 2017.

Les différents sites de tri et traitement sont les suivants :

- traitement par incinération et valorisation énergétique sur le site du SYTRAIVAL à VILLEFRANCHE-sur-SAONE pour les ordures ménagères résiduelles et les « déchets non recyclables » des déchetteries (ceux-ci étant triés et broyés en amont sur le site de St-ETIENNE-sur-CHALARONNE),
- livraison à VILLEFRANCHE-sur-SAONE et QUINCIEUX pour la collecte sélective des papiers et pour la collecte sélective des emballages (centre de tri sur la région suivant marchés SYTRAIVAL),

- livraison à MACON pour les cartons collectés en déchèteries,
- usine SAINT GOBAIN pour le recyclage du verre,
- traitement du bois collecté en déchetteries, à MACON
- traitement de la ferraille, des batteries, collectées en déchèteries, à MACON
- plate-forme de compostage à MONSOLS pour les déchets verts,
- traitement des gravats, à LAIZE
- société EDIB de LONGVIC pour les Déchets Dangereux des Ménages.

1.4) Mode de gestion du service

Le service est géré en régie. Le nombre d'agents de collecte, chauffeurs, agents de déchèterie, encadrants est de 23 pour la partie technique, représentant 22.8 équivalents temps plein. 2 agents sont en disponibilité.

A ceci s'ajoute la partie administrative avec 1 poste de direction, 1 poste d'adjoint administrative et 1 poste de secrétariat administrative, représentant 3 équivalents temps plein.

Pour l'opération « Territoire Zéro Déchet Zéro Gaspillage (ZDZG) », 1 poste de chargée de mission (0.66 ETP présence / poste en alternance bac +5), 1 poste de chargée de mission Programme Local de Prévention des Déchets Ménagers et Assimilés (PLP DMA) (0.5 ETP présence : poste partagé avec autre collectivité dans le cadre d'une convention) et 1 poste de Maître composteur / Animateur de médiation ZDZG (1 ETP).

1.5) Tableau des effectifs (01/03/2017) :

A noter qu'au 1^{er} janvier 2017 une modification des cadres d'emplois a été mise en place (PPCR : parcours professionnels, carrières et rémunérations)

<u>GRADES OU EMPLOIS</u>	<u>Effectifs budgétaires antérieurs</u>	<u>Effectifs budgétaires nouveaux</u>	<u>Modification des effectifs</u>	<u>Effectifs pourvus</u>	<u>Dont Temps partiel</u>
<u>AGENTS TITULAIRES</u> <u>SECTEUR TECHNIQUE</u>	22	25	+3	23	1
Agent de Maîtrise principal	0	1	+1	1	
Agent de Maîtrise	2	2	0	2	
Adjoint technique principal de 1 ^{ère} classe	4	3	-1	3	
Adjoint technique principal 2 ^{ème} classe	2	7	+5	7	1
Adjoint technique	0	10	+10	10	
Adjoint technique 1 ^{ère} classe	4	1	-3	0	
Adjoint technique 2 ^{ème} classe	10	1	-9	0	
<u>SERVICE ADMINISTRATIF</u>	3	3	0	3	0
Ingénieur Principal	1	1	0	1	
Rédacteur	1	1	0	1	
Adjoint Administratif Principal 1 ^{ère} classe	0	1	+1	1	
Adjoint Administratif Principal 2 ^{ème} classe	1	0	-1	0	
<u>TOTAL</u>	25	28	+ 3	26	1
<u>AGENT NON TITULAIRE</u>					
Contrat à Durée Déterminée	3	2	-1	2	
CAE CUI	1	1	0	1	
Emploi d'avenir	1	0	-1	0	
<u>TOTAL</u>	5	3	- 2	3	
<u>TOTAL GENERAL</u>	30	31	+ 1	29	1

Sur 2017, 5 agents peuvent bénéficier d'un avancement de grade au 1er janvier et 1er avril. Il s'agit de :

- 2 avancements du grade d'Adjoint technique (Adjoint technique de 2^{ème} classe / ancien régime) à celui d'Adjoint technique Principal de 2^{ème} classe, avancement dans le cadre de l'évolution de carrière classique,

- 1 avancement de grade d'Adjoint technique principal de 1^{ère} classe à Agent de Maitrise, avancement dans le cadre d'une proposition de promotion interne,

- 1 avancement du grade d'adjoint Administratif Principal de 2^{ème} classe à celui d'adjoint Administratif Principal de 1^{ère} classe, avancement dans le cadre de l'évolution de carrière classique,

- 1 avancement de grade d'Agent de Maitrise à Agent de Maitrise Principal, avancement dans le cadre de l'évolution de carrière classique.

Dans le cadre de l'extension du périmètre de service, 3 postes d'adjoints techniques doivent être ouverts sur 2017.

2) Orientations budgétaires 2017

2.1) Résultats prévisionnels 2016

Les résultats prévisionnels du budget 2016 sont les suivants :

- excédent de fonctionnement prévisionnel 2016 : 165 880.25 € (rappel reports d'excédents 2015 de 107 909.95 €), soit un résultat de clôture prévisionnel excédentaire de 273 790.20 €.
- excédent d'investissement prévisionnel 2016 : 236 917.76 € (rappel reports d'excédents 2015 de 357 835.98 €), soit un résultat de clôture prévisionnel excédentaire de 594 753.74 €.

Les Restes à Réaliser (RAR) en investissements sont de 969 671.42 € en dépenses et 299 799.35 € en recettes ; soit des RAR nets de - 669 872.07 €.

Le besoin de financement de l'investissement par le fonctionnement (en prenant en compte les RAR) sur le budget 2017 est donc de 75 118.33 € et l'excédent de fonctionnement à inscrire au budget 2017 est de 198 671.87 €.

2.2) Propositions des charges et produits d'investissement 2017

2.2.1) Réhabilitation des déchèteries :

Les restes à réaliser 2016 pour les dépenses sont de 969 671.42 € correspondant aux dépenses non faites sur cette opération. Sur le budget 2016, les dépenses pour cette opération sont de 284 267.03 € et l'emprunt de 538 000 € a été versé. Les restes à réaliser concernant les aides pour ce programme sont de 299 799.35 €. Un complément de 20 248.65 € est à inscrire en plus sur le budget 2017 concernant le solde des aides (pour une estimation totale des aides de 320 048 € correspondant aux travaux).

Les dépenses prévisionnelles pour cette opération sont les suivantes :

Travaux déchèterie de SALORNAY-sur-GUYE : 471 000 € H.T. (fin des travaux en février 2017).

Travaux déchèterie de TRAMBLY : 275 000 € H.T.

Travaux déchèterie de CLUNY : 293 000 € H.T. + achat terrain pour l'extension de la déchèterie de CLUNY : 35 000 €

Travaux déchèterie de TRAMAYES : 56 000 € H.T.

Travaux déchèterie de LA GUICHE : 51 000 € H.T.

TOTAL : 1 181 000 € H.T. soit 1 410 200 T.T.C.

Concernant la mission de maîtrise d'œuvre + missions techniques (SPS, géotechnique, géomètre,...), les sommes prévisionnelles restantes sont 176 160 € T.T.C. (dont 50 485.26 € payés en 2015/2016).

L'ensemble de ces dépenses est donc de : 1 586 360 € T.T.C.

Les marchés de travaux sont lancés pour les déchèteries de TRAMBLY et CLUNY en 2017.

A noter qu'un emprunt de 390 000 € a été contracté pour cette opération en 2014 et de 538 000 € en 2016.

2.2.2) Autres investissements :

Achat petit outillage (outillage) : 2 000 €

Achat mobilier (vestiaires supplémentaires) : 1 000 €

Matériel informatique : provision pour changement serveur : 2 000 €

Total divers équipements : 5 000 €

Achat camion collecte : 210 000 €

Réfection moteur camion collecte : 23 700 €

Total véhicule : 233 700 €

Achat bacs pour nouvelles communes à équiper :

3 communes en bacs gris et jaunes / 11 communes en bacs jaunes + stock de bacs 2017 pour ensemble communes :

Bacs gris individuels : 500 (12 500 €) / bacs gris collectifs : 50 (6 250 €)

Total : 18 750 €

Bacs jaunes individuels : 500 + 900 = 1 400 (35 000 €) / bacs jaunes collectifs : 50 (7 500 €) Total : 42 500 €

Total : 61 250 €

Achat bacs SUEZ en place pour 3 communes nouvelles : 900 €

Achat couvercle bacs 660 l pour réparation : 50 OMr / 50 CS (1 500 €)

Total bacs collecte : 63 650 €

Achat bennes déchèteries : 3 par déchèteries soit 9 grandes (54 000 €) + 2 moyennes (8 000 €)

Achat portants pour collecte polystyrène et films plastiques : 2 par déchèteries soit 10 (4 980 €)

Total déchèteries : 66 980 €

Aménagement benne collecte PAV : 2 500 €

Achat 10 colonnes PAV : 16 000 €

Total PAV : 18 500 €

Actions ZDZG / PLP DMA (25 000 €) :

Achat gobelets/barquettes/caisses : 3 500 €

Equipements caisses frigo pour opération dons des invendus : 1 500 €

Equipements de 15 communes en composteurs double / placettes : 45 composteurs + panneaux : 10 000 €

Opération prévention tourisme : achat corbeilles double flux : 10 000 €

TOTAL : 412 830 €

2.2.3) Recettes investissements :

Les recettes (subventions) pour ces investissements sont de l'ordre de 325 020.32 €.

Actions ZDZG / PLP DMA (4 972.32 €) :

ADEME (investissements) : versement 35% de subvention globale soit 33 148.80 €
DONT 15 % correspond à des actions d'investissements soit 4 972.32 € / à inscrire sur budget 2017.

Les recettes affectées à cette opération correspondent à 20 % des dépenses.

Les soldes des subventions pour l'opération de réhabilitation des déchèteries sont de 320 048 €.

Les dotations aux amortissements sont de l'ordre de 191 000 €.

La FCTVA 2016 est de 59 000 €.

2.2.4) Remboursements d'emprunts / emprunts nouveaux / autofinancement :

Un emprunt de 233 700 € pour financer les dépenses d'achat du camion de collecte et du remplacement d'un moteur est proposé.

Le remboursement du capital des emprunts pour 2017 est de 273 000 € (avec nouvel emprunt prévisionnel 2017).

Le virement de section à section (autofinancement) pourrait être de 184 000 €.

La contractualisation de l'emprunt 2017 sera finalisée lors de la signature du bon de commande du camion de collecte.

2.3) Propositions des charges et produits de fonctionnement 2017

2.3.1) Charges de traitement / tri des déchets ménagers et assimilés :

Les prévisions de dépenses de traitement des déchets sont en hausse de plus de 14 % par rapport au budget 2016. L'augmentation du périmètre de collecte correspond à une majoration de population de 8 % (21 614 pop. municipale / 22 552 pop. totale).

Les bases de calculs des coûts de traitement sont les suivantes :

- application de la population totale aux ratios de kg/habitant 2016 pour les collectes OMA,
- majorations des tonnages de 10 % pour les flux déchèteries,
- application des coûts SYTRAIVAL pour les flux OMA et coûts des marchés pour les flux déchèteries (avec majoration 2017 : +0.9 % pour déchets non dangereux et 1.74 % pour les déchets dangereux).

Les estimations sont les suivantes :

OMR : 4 070 tonnes / 115.2 €/t / 465 408 €

DNR : 1 200 tonnes / 115.2 €/t / 138 240 €

Emballages : 430 t / 212.4 €/t / 91 332 €

JM : 610 t : 305 t à 0 € et 305 t à 142.8 €/t (problème tri cartons dans PAV JM) : 43 554 €

VERRE : 1 240 t / 21.6 €/t / 26 784 €

CARTONS DECH. : 335 t / 45 €/t / 15 075 €

GRAVATS : 1260 t / 13.32 €/t / 16 782.2 €

DV : 1 285 t / 24.10 €/t / 30 968.5 €

BOIS : 855 t / 43.35 €/t + transport : 87 064.25 €

DDS : 35 t / 495 €/t / 17 335 €

AMIANTE : 28 t / 5 000 €

HUILE MINERALES : 2 500 €

PLATRE : 250 t / 114 €/t / 28 500 €

TOTAL : 968 542.95 €

Les participations prévisionnelles pour l'accueil des habitants du territoire dans des déchèteries d'autres collectivités limitrophes sont les suivantes :

- LA ROCHE VINEUSE : 25 000 €

- ST BONNET DE JOUX : 15 000 €

- GENOUILLY : 24 500 €

Total : 64 500 € (51 228.32 € en 2016).

2.3.2) Charges de structures (hors traitement / tri) :

Le reste des charges de structures prévisionnelles est en augmentation de 9.5 % (+ 46 550 €), portant essentiellement :

- sur la majoration du poste gasoil du fait de l'augmentation des tournées de collecte (+ 7 % en kilomètres) : + 15 000 €,

- la majoration du poste entretien de la flotte de camions (vieillessement du parc) : + 25 000 €

- hausse des postes équipements (vêtements, assurance,...)

2.3.3) Evolutions des dépenses des effectifs :

<u>GRADES OU EMPLOIS</u>	Temps de travail hebdomadaire	Dépenses salariales 2016	Dépenses prévisionnelles 2017	Observations
<u>AGENTS TITULAIRES</u> <u>SECTEUR TECHNIQUE</u>				
3 coordonnateurs / 10 gardiens-ripper / 8 chauffeurs BOM-ripper / 2 chauffeurs transport	798	634 076,07 €	778 916.30 €	37 heures avec RTT de 2h / sem.
<u>SERVICE ADMINISTRATIF</u>				
1 directeur / 1 adjointe administrative / 1 secrétaire administrative	105	151 775.52 €	159 659.92 €	37 heures avec RTT de 2h / sem.
<u>TOTAL</u>	903	785 851.59 €	938 576.22 €	
<u>AGENT NON TITULAIRE</u>				
Contrats à Durée Déterminée : Opération ZDZG : 1 chef de projet / 1 maître composteur – animateur / 1 chargé de mission PLP DMA + stagiaire	110.25	75 515.10 €	91 556.11 €	Poste apprenti jusqu'en 09/puis CDD 1 an pour chef de projet CAE pour maître composteur-animateur ZDZG 0.55 ETP réel pour PLP DMA / poste partagé
Emploi d'avenir	35	6 139.70 €	0	Fin avril 2016
<u>TOTAL</u>	145.25	81 654.80 €	91 556.11 €	
<u>TOTAL GENERAL</u>	1 048.25	867 506.39 €	1 030 132.33 €	
<u>Remplacement Arrêts maladie</u>	5 384 heures / 4 remplaçants / 38 mois en 2016	78 390.34 € (8 % de masse salariale)	Prévisions : 36 526.71 € (3.4 % de masse salariale)	
<u>Vacataires remplacement congés été</u>	748.75 heures totales / 5 vacataires sur 06/07/08/09	11 421.87 € (1.2 % de ms)	9 362.84 € (0.9 % de ms)	

Les charges générales de personnel (masse salariale + médecine préventive + assurance du personnel) sont proposées avec une progression de 13 % (130 879 €) par rapport au budget 2016, reprenant les évolutions des carrières des agents sur 2017 ainsi que les évolutions des cotisations.

Concernant l'action ZDZG, le poste d'apprenti est transformé en CDD à partir de septembre 2017. Dans le cadre de l'extension du périmètre du service, 3 postes sont créés.

A noter le maintien de la provision pour maladie ordinaire de 10 000 € utilisée à 100 % en 2016 puisque les dépenses de remplacement ont été de près de 70 000 €.

Les charges des indemnités des élus sont les suivantes :

- Président : 5 802.44 €
- Vice-Présidents : 8 699.16 €

2.3.4) Opération ZDZG / PLP DMA :

Les dépenses de fonctionnement de cette opération se divisent entre :

- **les frais de personnel : 2.16 ETP présents / 91 556.11 € :**

- 1 poste de chargée de missions ZDZG en alternance : 23 225.59 €
- 1 poste de chargée de missions PLP DMA : 37 863.72 € (à noter le SIRTOM étant coordinateur du groupement de collectivités en charge du PLP DMA, il gère le poste administrativement et comptablement, puis il se fait rembourser par les autres collectivités).
- 1 poste de maître composteur / médiateur ZDZG : 26 717.04 € / an / poste CAE : remboursement CAE de 9 051.12 € / an.
- 1 poste stagiaire 6 mois pour mise en place Redevance Professionnelle Incitative : 3 749.76 €

- **et les dépenses pour la mise en place des actions : 100 000 € :**

- Achat 80 composteurs individuels : 5 500 €
- Achat 100 ensemble poulaillers / poules : 16 000 €
- Matériels réparation composteurs (couvercle,...) : 3 500 €
- Etude méthanisation agricole : 10 000 €

PARTENARIATS :

- IPC Charnay : prêt / lavage gobelets et barquettes réutilisables : 3 000 €
- ECO SOL / LE PONT : participation ressourcerie (5 000 €) / opération collecte papiers blancs de bureaux (5 000 €) / Total 10 000 €
- MAGASINS LOCAUX : location broyeur / tondeuse : 100 prêts / 40 locations : 7 000 €
- VALORISTES BOURGUIGNONS : partenariat pour collecte polystyrène / films plastiques : 15 000 €
- AGENCE du PATRIMOINE : mise en place d'un atelier d'insertion broyage itinérant : 10 000 € (40 journées / 2017)
- DECODEX année 2 : expérimentation suite ateliers de réflexions : 5 000 €
- FESTIVAL Lournand : participation spectacle + animation : 1 500 €
- ENSAM : partenariats divers pour expérimentation actions : 2000 €

- ETUDE avec Université de Bourgogne sur aspects comportementaux : 1 500 €
- Montage d'un programme de sensibilisation / formation sur économie circulaire à destination des agents des collectivités du territoire : 5 000 €

Communication / sensibilisation :

- pose panneaux sur camions de collecte et produits dérivés : 3 000 €
- productions diverses : 2 000 €

Les recettes de fonctionnement liées à ces postes et actions (123 176.48 €) sont pour :

- les frais de personnel : 2.16 ETP / 68 000 € ADEME et 21 000 € pour remboursement des frais de personnel et fonctionnement du poste de la CC membre du groupement PLP DMA (CC du Mâconnais-Tournugeois),
- les dépenses pour la mise en place des actions : 34 176.48 €.

Les recettes affectées à cette opération correspondent à 64.3 % des dépenses.

2.3.5) Charges financières / Autres dépenses :

Les remboursements des intérêts d'emprunt prévus pour 2017 sont de 53 200 € (avec prévisions d'emprunt pour investissements 2017) en progression de 3 % par rapport à 2016 (+ 1 500 €).

Les provisions pour dépenses imprévues sont proposées à 10 000 € afin de pallier à un besoin éventuel sur le poste traitement (1^{ère} année de prévision avec nouveau périmètre).

2.3.6) Recettes de fonctionnement / participations :

La prévision de majoration des bases fiscales 2017 est de 15.29 %, avec 0.4 % arrêté par la loi de finances (majoration de 14 % par rapport aux nouvelles communes).

L'augmentation des prix à la consommation sur 2016 (de janvier à décembre 2016) a été de 1.62 %.

En application de la méthodologie de revalorisation des participations, la majoration 2017 serait de 16.75 % (343 750 €). Dans ce cas le taux global serait de 12.26 %, soit une augmentation moyenne de 1.1 % pour les usagers.

Il est proposé de stabiliser le taux moyen à celui de l'année 2016, soit 12.18 %.

Dans ce cas, la participation globale proposée est de 2 380 000 € (pour rappel 2016 : 2 052 000 €). Le taux proposé résultant est donc de 12.18 % (pour 2016 : 12.18%). La majoration moyenne pour les administrés est estimée à 0.4 %.

2.3.7) Autres recettes de fonctionnement:

Les recettes de rachat et soutiens sont estimées à 392 700 €, soit une diminution de 13 % par rapport à 2016 du fait des baisses de prix de rachat de la matière première (ferrailles et plastiques) et des baisses des tonnages prévues. De plus, le rachat des matières via le SYTRAIVAL va occasionner sur certains flux (papiers, soutiens) un décalage de versement entre 2017 et 2018 pour le dernier trimestre.

2.4) Engagements pluriannuels

L'opération de réhabilitation du réseau de 5 déchèteries porte sur la période 2015/2018. La répartition du budget prévisionnel par année est le suivant :

2015 : maîtrise d'œuvre et études techniques

2016 : travaux déchèterie de SALORNAY-sur-GUYE : 471 000 € H.T. + achat terrain pour l'extension de la déchèterie de CLUNY : 35 000 €

2017 : travaux déchèterie de TRAMBLY : 275 000 € HT.

2017 : travaux déchèterie de CLUNY : 293 000 € H.T.

2018 : travaux déchèterie de TRAMAYES : 56 000 € HT.

2018 : travaux déchèterie de LA GUICHE : 51 000 € HT.

TOTAL : 1 410 200 € T.T.C.

Concernant la mission de maîtrise d'œuvre + missions techniques (SPS, géotechnique, géomètre,...), les sommes prévisionnelles sont de 176 160 € T.T.C.

L'ensemble de ces dépenses est donc de : 1 586 360 € T.T.C.

Le montant des subventions notifiées pour cette opération est de 345 400 € (dont 45 495 € versée sur le budget 2014).

Un emprunt de 390 000 € a été contracté pour cette opération en 2014 et un emprunt de 538 000 € a été contracté en 2016.

3) Etat de la dette

	2011	2012	2013	2014	2015	2016	2017 (avec emprunt prévi.)
Encours de la dette au 31 décembre	2 327 712.62	1 807 492.70	1 673 823.93	2 116 901.38	1 764 962.67	2 034 091.15	1 994 964.08
Remboursement du capital au cours de l'exercice	322 628.26	496 219.92	313 668.77	306 922.55	351 938.71	268 871.52	272 827.07
Intérêts	80 957.95	76 438.21	65 300.92	61 567.85	64 161.23	54 049.09	53 034.91
TOTAL	403 586.21	572 658.13	378 969.69	368 490.40	416 099.94	322 920.61	325 861.98